



SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG
REPRÉSENTATION SUISSE

in/à C o n a k r y

CONFIDENTIEL

an	4TR	RY	Du			a/a
Datum	14.3	14.3				
Visa	R	R				
EDA	14. März 1984					
Ref.	p.B. 15.21.Guinée					

D F A E

Division politique II

mm

Ihr Zeichen
Votre référence

p.B.15.21.Guinée- 24.01.1984
DU/ig

Ihre Nachricht vom
Votre communication du

Unser Zeichen
Notre référence

381-AY/BA

Datum
Date

8 mars 1984

Gegenstand / Objet Rapport final

Je me réfère à votre lettre du 24 janvier 1984 et vous fais tenir, sous ce pli, mon rapport final rédigé à l'occasion de mon prochain départ de Conakry.

Le Chargé d'affaires de Suisse

A. Aeby
A. Aeby

Annexes
Rapport final en 3 ex.



CONFIDENTIELSituation économique

La Guinée figure parmi les pays les plus pauvres du monde. Depuis mon arrivée à Conakry en septembre 1982, je n'ai guère constaté de changements positifs sur le plan économique. La dette extérieure s'aggrave, le manque de devises est constant et l'approvisionnement alimentaire s'avère de plus en plus difficile. Ce pays sera encore durant de nombreuses années tributaire de l'aide internationale et bilatérale pour développer son industrie, moderniser l'agriculture et garantir la formation de sa jeunesse (il compte environ 70% d'analphabètes).

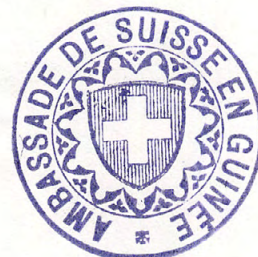
La réorganisation l'année passée des FAPA (fermes agropastorales) en unités coopératives collectives, la libéralisation du commerce et la reprivatisation du commerce de détail n'ont pas encore eu d'effets sensibles sur le plan de la production et de la commercialisation des produits, ni contribué à freiner la montée des prix de consommation. Les arrivées à Conakry de dons substantiels en espèces et en nature offerts par des Gouvernements étrangers et les organisations d'entraide internationales à la suite du tremblement de terre survenu en décembre dernier dans le Fouta Djallon n'ont pas seulement soulagé les populations de la région sinistrée mais le pays entier.

Conscient de ces faits, le Gouvernement guinéen cherche des investisseurs étrangers. Il favorise la création de sociétés mixtes (50/50), de préférence dans les secteurs de l'exploitation de ses nombreuses ressources naturelles, mais également dans l'industrie de transformation mécanique et chimique, de fabrication et de montage, dans les entreprises agricoles, de transport et hôtelières. A cet effet,

il a promulgué en 1980 le Code des investissements garantissant entre autres le droit de transfert des capitaux investis et de leurs revenus.

Dans ce paysage économique, il n'est pas aisé de faire de la promotion commerciale. Les exportateurs suisses ne pourront guère augmenter leurs ventes vers la Guinée (Fr.s. 9'744'000.-- en 1983) sans consentir des crédits acheteurs.

08.03.1984



CONFIDENTIELEvolution de la politique intérieure

La République Populaire Révolutionnaire de Guinée a à sa tête un Président élu par le peuple pour une période de 7 ans. Monsieur Ahmed Sékou Touré, réélu en 1982, exerce cette fonction depuis l'indépendance obtenue en 1958. Le Président, Responsable suprême de la Révolution, est investi de larges pouvoirs exécutifs. Il nomme le premier ministre et les ministres de son cabinet qui lui sont responsables. Le pouvoir législatif est exercé par l'Assemblée nationale élue pour 5 ans sur la base d'une liste unique établie par le seul Parti-Etat. L'administration judiciaire est en partie exercée par l'administration générale, faute de séparation stricte des pouvoirs.

Lors du 11ème Congrès du Parti Démocratique de Guinée (PDG), il a été décidé de créer un régime de Parti-Etat structuré comme suit:

- 2'500 Pouvoirs Révolutionnaires Locaux (PRL) correspondants aux communes villageoises;
- 320 Pouvoirs Révolutionnaires d'Arrondissement (PRA);
- 33 Pouvoirs Révolutionnaires Régionaux (PRR);
- 7 Commissariats Généraux de la Révolution dénommés Provinces dirigées par un Gouverneur Général;
- Le Comité Central; 75 membres élus par le Congrès (liste unique);
- Le Bureau Politique National; 18 membres élus par le Congrès (liste unique);
- Le Secrétaire Général du Parti, Responsable suprême de la Révolution et Président de la République.

L'organe suprême est le Congrès du Parti qui se réunit en principe tous les cinq ans.

Le 12ème Congrès tenu en novembre 1983, le premier de la phase du Parti-Etat, a fait des propositions concrètes sous forme d'une "résolution sur l'organisation" en vue de la consolidation et l'élargissement du pouvoir à la base tendant à l'auto-administration du peuple par un appareil administratif composé de membres élus démocratiquement.

Par ailleurs, sur le plan socio-économique, il a engagé le pays à un effort particulier et soutenu de production agricole, animale et piscicole afin d'arriver pour fin 1984 à l'autosuffisance alimentaire. A cet effet, le slogan national "Prêt pour la Révolution" a été modifié en "Prêt pour la Production exigence de la Révolution". Il figure au bas de tout texte et correspondance officiels et est scandé à la fin de chaque discours.

Il est à craindre que ces résolutions ne restent que des déclarations d'intention faute d'une infrastructure capable de les mettre en exécution.

08.03.1984



CONFIDENTIELEvolution de la politique extérieure

La politique étrangère est menée par le Président lui-même. Sa principale action dans ce domaine tend à la création entre les états de l'Afrique occidentale de sous-régions politico-économiques afin de former des ensembles plus vastes pour servir à leur développement économique et leur donnant plus de poids dans l'arène internationale.

C'est ainsi que la Guinée participe activement et avec beaucoup d'élan aux organisations régionales suivantes:

- la CEDEAO - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest - dont la présidence est actuellement assumée par Sékou Touré;
- l'ABN - Autorité du Bassin du Niger;
- l'OMVS - Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Sénégal;
- l'OMVG - Organisation pour la mise en valeur du Fleuve Gambie;
- l'Union du Fleuve Mano.

Sur le plan international, la Guinée est dès son indépendance membre de l'ONU. Elle est co-fondateur du Mouvement des Non-Alignés et de l'OUA. Sékou Touré détient la vice-présidence de l'Organisation de la Conférence islamique et il est président du Comité islamique de paix pour trouver une solution durable au conflit irano-irakien.

Ces activités et fonctions internationales couplées avec son passé politique mouvementé lui assurent un prestige incontestable dans les milieux africains et islamiques

et l'amènent à une diplomatie itinérante débordante. Rares sont les semaines où les chefs des missions diplomatiques et des postes consulaires ne sont pas "convoqués" à l'aéroport pour accueillir ou prendre congé d'un chef d'état africain ou pour saluer le départ ou l'arrivée du Président de la République.

08.03.1984



CONFIDENTIELO U A

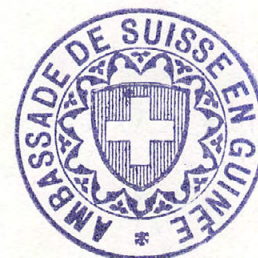
Le 20ème Sommet de l'OUA doit en principe se tenir à Conakry au mois de mai prochain. Les préparatifs vont bon train. Le Palais du Congrès (coût 40 millions de US \$) et les 53 villas destinées à héberger les chefs d'état des pays participants sont terminés. La nouvelle mosquée (quatrième au monde dans l'ordre de grandeur), financée par l'Arabie Saoudite, vient d'être inaugurée. Les travaux de revêtement de la piste de l'aéroport touchent à leur fin et la nouvelle aérogare sera mise en service très prochainement. Du côté politique, les perspectives sont moins rassurantes et on parle déjà d'un renvoi du Sommet à l'automne prochain.

Position de Sékou Touré vis-à-vis:

- du problème de la RASD. Le Président guinéen base son attitude sur la Convention franco-espagnole de l'époque qui définissait les limites entre les deux colonies situées dans le Royaume du Maroc. Selon Sékou Touré, le Maroc n'est pas venu au Sahara comme une puissance conquérante, mais il a négocié avec l'Espagne la légitimité de ses revendications sur le Sahara occidental jadis occupé par les Espagnols. Pour lui, il n'y a jamais eu un Etat Arabe Sahraouie. Le Polisario mène une lutte politique, comme par exemple les Corses.
- du problème du Tchad. Sékou Touré se réfère à la Charte de Lagos de 1979. Au terme de cet accord, accepté par toutes les tendances belligérantes du Tchad, le président du Gouvernement d'Union National de Transition (GUNT), Goukouni, n'avait aucun droit d'en exclure Hissène Habré alors ministre des forces armées, car le GUNT n'était pas un gouvernement légal issu d'un suffrage populaire ou

parlementaire mais simplement un consensus entre les différentes tendances politico-militaires. Dans la situation actuelle, il estime que tout doit être fait pour préserver les données fondamentales de la paix, c'est-à-dire l'intégrité du territoire, l'unité de la nation et la souveraineté de l'Etat tchadien. Le Président guinéen croie en la capacité de l'OUA de résoudre ce problème.

08.03.1984



CONFIDENTIELL'influence libyenne en Afrique occidentale

Il y a quelques semaines, la police sénégalaise a arrêté près de la frontière sénégalaise-guinéenne un groupe de 17 "mercenaires" originaires de Guinée-Bissau et du Sénégal, qui devait prendre part à une "tentative de destabilisation du régime de Sékou Touré" ainsi que trois Guinéens exilés qui les avaient recrutés. Selon les rumeurs qui courent à Conakry, il y aurait dans tous les pays limitrophes de la Guinée des groupes de "mercenaires" liés à des opposants guinéens. Ces "mercenaires" seraient à la solde de Kadhafi qui tenterait par ce moyen de torpiller le prochain Sommet de l'OUA qui comme on sait doit se tenir à Conakry. Les autorités guinéennes ont pris les choses au sérieux. Dans une récente déclaration, Sékou Touré a précisé que ces "mercenaires de la plume et du fusil qui se proposent de perturber la paix et la sécurité en Guinée trouveront l'accueil qu'ils méritent", car "la dernière session du Comité Central du Parti a pris les dispositions d'accueil à ces apatrides qui veulent se faire enterrer dans le tombeau de l'impérialisme grandement ouvert en Guinée". A Conakry, la nuit, les barrages de routes sont nombreux et les contrôles d'identité se multiplient. Les frontières sont temporairement fermées pour les ressortissants guinéens. On peut évidemment se demander s'il ne s'agit pas là simplement d'une mise en scène bien orchestrée pour détourner l'attention de la population du vrai problème c'est-à-dire de l'aggravation de la situation économique et alimentaire.

Selon des observateurs généralement bien informés, Kadhafi n'aura aucune influence en Guinée aussi longtemps que Sékou Touré détient le pouvoir. Les inquiétudes sont plutôt du côté du Togo qui est entouré de trois états dont les chefs sont favorables aux idées de Kadhafi (Ghana, Haute-Volta et Bénin).

08.03.1984

CONFIDENTIELAide au développement

La Guinée n'appartient pas aux pays dits de concentration, la Suisse n'y favorise aucun projet de développement important. Du côté guinéen, on déplore cette situation. Sur le plan bilatéral, nos actions se résument à l'attribution de bourses de formation dans le domaine bancaire, agricole, des douanes, des télécommunications, de la mécanique générale et de la médecine au niveau post-universitaire, d'une aide alimentaire en produits laitiers et d'une contribution financière (Kleinaktion) pour l'aménagement de sources et de puits en milieu rural (Fr.s. 170'000.-- échelonnés sur les années 82/83).

A la suite du récent séisme dans la région de Koumbia, la Suisse vient d'offrir à la Guinée une station de télécommunication d'une valeur de Fr.s. 50'000.--.

Depuis son ouverture politique vers l'ouest, l'aide économique multilatérale et bilatérale occidentale envers la Guinée s'est accentuée. Les principaux donateurs sont le PNUD, la Banque Mondiale, le Fonds Européen de Développement, la France, la RFA, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite.

08.03.1984



CONFIDENTIELDroits de l'homme

Durant l'année 1983, il n'y a pas eu d'indices d'arrestations ou d'exécutions pour des raisons politiques. Par contre, la Guinée n'a jamais donné des explications sur la disparition de plus de 2'000 personnes à la suite des événements de 1970. Sékou Touré a déclaré à plusieurs reprises qu'il s'agissait de traîtres qui ont été jugés et exécutés à l'époque.

Comme Amnesty International l'a constaté dans son rapport de 1982, les conditions de détention en Guinée sont misérables. Si l'on tient compte du fait que la majorité de la population guinéenne vit dans des conditions d'hygiène, sanitaires et alimentaires de loin moins bonnes que les détenus dans une maison d'arrêt ou un pénitencier suisse, il est évident que les prisons en Guinée ne peuvent pas fonctionner dans les mêmes conditions que dans les pays occidentaux.

08.03.1984

